



Duplicata Facture Refusé

Par **Boris91**, le **02/06/2015** à **19:39**

Bonjour, j'écris sur ce forum pour une histoire de timbres [smile17]

Alors voilà, il y a un mois j'ai acheté 2 carnets de timbre dans un tabac presse avec ma CB pro.. Le jour même le vendeur m'as établi une "facture" ressemblant à un mélange de ticket de caisse et ticket loto [smile4]

Aujourd'hui après un ménage par ma femme de mon bureau je ne retrouve plus cette "facture" sans doute jeté à la poubelle...

Hier je suis repassé à ce tabac pour leur demander un duplicata et j'ai essayé un refus [smile7] Le gérant prétendant qu'il ne retrouve pas la trace de la facture et même qu'il n'a pas de facturier ni papier en tête ni tampon professionnel pour m'établir un duplicata... A-t-il le droit de refuser?

Merci pour vos réponses, en même temps j'ai un peu honte de cette demande mais je tiens à ma comptabilité

Par **domat**, le **02/06/2015** à **23:05**

bjr,

le commerçant n'a, à mon avis, aucune obligation, de vous établir un duplicata de facture.

cdt

Par **Boris91**, le **03/06/2015** à **09:50**

Aucune obligation d'établir une facture je veux bien mais ne doit il pas avoir un double de cette facture? n'est il pas obligé?

Par **domat**, le **03/06/2015** à **10:02**

que le commerçant ait une trace de cette vente dans sa comptabilité, sans doute, mais cela ne l'oblige pas à vous établir un double de la facture.

Par **Boris91**, le **03/06/2015** à **10:20**

:-) merci pour votre réponse, ce que je comprends les **xxxxxx** on en trouve par tonne...

[fluo]**Merci de bien vouloir rester correct sur ce forum** ![fluo]

Par **domat**, le **03/06/2015** à **12:10**

je rajoute que lorsqu'on tient à sa comptabilité, on ne laisse pas traîner ses factures sur son bureau afin d'éviter qu'elles ne partent à la poubelle ou alors on fait son propre ménage !

Par **ANTHEMIS00**, le **08/09/2016** à **15:08**

Bonjour, ma maison est en vente et pour signé le comprois de vente, il me manque deux factures d un montant de 16000 euros,je les ai perdu, je demande a mon artisan de me faire des duplicatas mais comme nous avons eu un different à la fin des travaux, il refuse de les fournir.

C'est pour calculez la plus value pour mon ex conjoint car ce n etait pas sa residence principale que puyis je faire ???? MERCI PAR AVANCE
Courtoisement ANTHEIS00